

Collecte en ligne pour rénover leur école

LES ENFERS La petite commune jurassienne voisine de Montfaucon ose le financement participatif pour rénover l'école. Objectif: 50 000 fr.

PAR ROBERT.NUSSBAUM@ARCINFO.CH



Des petits bouillons? Non, les enfants de l'école des Enfers, qui répètent une chorégraphie. C'était mercredi passé. RICHARD LEUENBERGER

Dimanche, la population des Enfers se mobilise pour une balade gourmande, au profit du projet de rénovation du bâtiment de son école. Un gros projet de près d'un million pour une toute petite commune de 143 âmes. Et cette

initiative passe par du financement participatif en ligne. Une démarche pas banale. «L'école a besoin d'une rénovation importante. Nous devons de toute façon refaire le toit, les façades et les blocs sanitaires qui ne sont plus aux normes», explique la conseillère

communale responsable de l'éducation, Sarah Gerster, qui, à côté de son mandat, travaille à Berne pour le Fonds national de la recherche et se passionne pour l'apiculture. Construit en 1870, le bâtiment, qui trône au milieu de ce village distant d'à 500 mètres à vol d'oiseau de

Montfaucon, n'a pas été sérieusement rafraîchi depuis 50 ans.

La maison du village

Mais l'école n'est pas qu'une école. Le bâtiment abrite une salle polyvalente, le bureau communal et un appartement. C'est en quelque sorte la mai-

son du village, avec les élèves pendant les cours, mais aussi les assemblées communales et des rencontres diverses jusque sur la place de jeux. «Nous accueillons aussi des séances de qi gong et des cours de piano de l'Ecole de musique jurassienne», ajoute Sarah Gerster. Le budget de rénovation atteint 950 000 francs, accepté en assemblée communale en 2016 déjà. Parce qu'en plus, les Chenilles – le nom que se donnent les habitants du lieu – souhaitent aménager une deuxième salle de classe, couvrir le préau, améliorer l'accès pour les handicapés, rénover l'appartement existant et en créer un autre, familial, dans les combles. Parce que les règles d'aménagement du territoire ne permettent guère d'élargir le village.

Deux fondations sollicitées

«Pour une petite collectivité comme la nôtre, la somme est colossale», admet volontiers la conseillère communale. Pour le bâtiment, l'Etat jurassien subventionnera l'opération à hauteur de 100 000 francs au pro rata de l'espace que l'école occupe, mais le reste est du ressort de la commune. «Nous espérons un total de dons de 350 000 à 400 000 francs pour qu'on ne s'endette pas au-delà du raisonnable», prie Sarah Gerster. Un appel à l'aide a été lancé

auprès de deux fondations qui épaulent les petites communes comme Les Enfers, L'une est entrée en matière sans définir de montant, l'autre n'a pas encore répondu.



Pour une petite collectivité comme la nôtre, la somme est colossale."

SARAH GERSTER
CONSEILLÈRE COMMUNALE

«Comme nous ne pensons pas pouvoir rassembler autant avec ces fondations, aussi généreuses soient-elles, nous avons pensé essayer cet autre moyen d'en appeler à la solidarité qu'est le financement participatif via internet et nous avons été accueillis tip-top par la plateforme gratuite heroslocaux.ch» raconte Sarah Gerster. En élargissant le cercle des donateurs aux internautes, le but est d'atteindre le seuil de 50 000 francs. Ce n'est pas gagné: hier matin, le compteur en était à 3800 francs. Et l'opération de crowdfunding s'arrête en principe le 6 juillet. «Nous devons encore beaucoup communiquer pour faire jouer la solidarité pour notre lieu de vie communal», reconnaît Sarah Gerster.

Les classes de la région ne sont pas menacées à brève échéance

Avec 16 élèves, la classe des Enfers n'est pas menacée. Pas dans l'immédiat du moins. Avec celles du Bémont et des Rouges-Terres, elle fait partie d'un projet pilote d'enseignement à plusieurs degrés (de la 1re à la 3e aux Rouges-Terres, les 4e, 5e et 6e aux Enfers et les 7e et 8e au Bémont). Une évaluation est attendue pour la fin de l'année scolaire 2018-2019. «On s'est battus pour maintenir ça, et maintenant toute la commune s'investit pour sauver le bâtiment», commente Sarah Gerster. La visibilité porte cependant plus loin que l'horizon de l'été 2019 puisque des statuts communs ont aussi été adoptés fin mars de cette année



Le collège des Enfers, plus qu'une école. RICHARD LEUENBERGER

avec les communes voisines de Saint-Brais et Montfaucon, garantissant six classes, et peut-être sept si Les Enfers

peuvent en aménager une seconde, dans les quatre communes franc-montagnardes. «J'ose espérer que pour les cinq ou dix ans à venir l'école pourra fonctionner comme ça dans la région», dit la responsable locale de l'instruction publique. En fonction de cette seconde classe aux Enfers, la conseillère communale tentera encore de négocier une rallonge sur la participation de l'instruction publique jurassienne. Enfin, ce week-end, même si la promenade gourmande est «sold out», on pourra toujours voir dans la salle de la classe l'exposition du projet de rénovation, de 12h à 16 heures.

Descente aux Enfers par le menu

Domage, la balade gourmande de demain aux Enfers affiche complet. Deux cents personnes sont inscrites pour ce tour de huit kilomètres, avec six étapes de dégustation animée par une septantaine de bénévoles. Dans le libellé de son menu, l'association d'animation locale Enfers D'Avantages a joué avec humour sur le thème feu et flammes qu'évoque bien sûr le nom de la commune. Il y aura par exemple un «Tue-l'amour grillé et sa brochette de diabolins», «l'Alsacienne enflammée et jolie blonde», le jambon évidemment braisé, «la crème cramée» et, au final, le «Réchauffe-cœur endiablé et ses douces tentations». A 40 francs par tête d'adulte, la balade devrait rapporter entre 2000 et 3000 francs pour le projet de rénovation du collège.